



POLITIQUE QUALITE ET ENVIRONNEMENT

La satisfaction de nos clients est au cœur de nos préoccupations, c'est pourquoi nous avons choisi tout naturellement de mettre en place un système de management répondant aux exigences des normes ISO 9001 et 14001.

A cette fin, je m'engage à :

Veiller à l'efficacité du fonctionnement et de la maîtrise des processus définis ainsi qu'à l'amélioration continue, tournée vers l'écoute et la satisfaction de nos clients.

Définir la politique et les objectifs Qualité et Environnement, ainsi qu'à en mesurer régulièrement les résultats dans un but d'amélioration continue.

Veiller au déploiement des actions nécessaires au maintien, à l'animation et l'amélioration constante du système de management de la qualité et de l'environnement.

Assurer la disponibilité des ressources humaines, matérielles et structurelles nécessaires pour satisfaire les exigences de nos clients et protéger l'Environnement.

Veiller à l'accomplissement de la politique Qualité/Environnement conçue et acceptée par l'ensemble du personnel.

Respecter les exigences Environnementales et réglementaires liées à nos produits et provenant de nos clients ou autres parties intéressées.

Au regard des évolutions constatées dans la gestion de l'éclairage public des collectivités (délégations de services public...), nous devons nous adapter afin de rester compétitifs face aux groupes et aux importations, pour pérenniser nos activités.

Nous devons également répondre aux exigences environnementales de nos clients.

Quatre axes prioritaires sont à travailler :

Qualité

Fourniture de prestations conformes aux besoins réels du client.

Produits innovants, fiables et service pertinents pour nos clients

Développement d'une approche préventive sur nos moyens de fabrication et nos procédés par l'amélioration continue de nos ressources humaines, matérielles, structurelles et sur la formation.

Délais

Respect des planifications établies

Recherche permanente de la réduction des délais de réalisation

Souplesse

Maintenir un niveau de flexibilité de nos prestations permettant de répondre aux aléas et aux besoins spécifiques des clients

Prix

Maîtrise et réduction des coûts de production

En matière de protection de l'environnement les axes prioritaires sont :

Prévention des pollutions des sols, sous sols, eaux et air.

Renforcer la conscience environnementale du personnel, encourager les initiatives environnementales individuelles et collectives.

Optimiser les ressources utilisées (énergie et matières premières dans le process et dans l'éco conception), optimiser le tri et la valorisation de nos déchets

Notre comportement, nos actions d'aujourd'hui feront l'entreprise de demain.

Denis POMAREL

Le 26/6/2014